

# CSI DOSSIER

CSI, Confédération syndicale internationale  
Septembre 2011

I  
Support  
B.C.  
Teachers



© REUTERS



## Canada:

les jeunes face à la crise,  
le renouveau syndical



## **Canada:**

**les jeunes face à la crise,  
le renouveau syndical**



# Introduction

Près de trois ans après le début de la crise économique et financière qui a ébranlé le monde, la situation est plus que jamais problématique pour les jeunes Canadiens. Taux de chômage élevé, travail précaire en augmentation continue, flexibilité de plus en plus importante, sans compter les vagues de licenciements qui les touchent particulièrement. De Vancouver à Montréal, dans des réalités parfois très différentes, les organisations syndicales abattent un énorme travail de protection des droits des travailleurs et organisent des campagnes de syndicalisation, notamment dans les collèges et universités.

## La crise n'a pas épargné les jeunes

Les jeunes ont été parmi les premiers touchés, avec les femmes, par les effets de la crise économique et financière. En général, ils sont les premiers à être licenciés dans les entreprises, selon la fameuse règle du «dernier arrivé, premier parti», car ce sont ceux comptant le moins d'ancienneté. Les chiffres de 2009 (voir encadré en page 4), un an après le début de la crise, montrent qu'au Canada, le taux de chômage pour les travailleurs de moins de 24 ans a fortement augmenté pour atteindre 16,4%, alors qu'il n'était que de 10% avant le début de la crise. On constate la même tendance chez les femmes. Aujourd'hui, en 2011, le gouvernement fédéral canadien assure que la crise est loin derrière, mais les dernières tendances tendent à prouver le contraire. L'Organisation internationale du travail (OIT) explique dans son rapport «L'emploi des jeunes en période de crise» (2010) que le chômage des jeunes a fortement augmenté dans la foulée de la crise et que, dans les pays qui connaissent aujourd'hui une reprise économique, la création d'emplois est trop faible pour empêcher le chômage d'augmenter encore chez les travailleurs relativement inexpérimentés, comme les jeunes diplômés. Pour l'OIT, si des mesures ne sont pas prises rapidement, la situation des jeunes deviendra intenable et constituera une menace pour la cohésion sociale.

«Le CTC (Congrès du travail du Canada) a rapidement décidé de réagir» explique Erin Harrison-Taylor, présidente du Comité de la jeunesse de la CSI et ancienne représentante nationale des jeunes travailleurs et travailleuses. Avec l'aide de ses organisations affiliées, le CTC mène depuis plusieurs années un grand plan d'action visant, par exemple, à réformer le système de l'assurance chômage et à améliorer le Régime de pensions du Canada. De nombreuses campagnes sont également menées, notamment sur l'âge minimum, afin d'abolir le travail des enfants au Canada.

Géographie: Canada	Sexe: les deux	Année: 2009	
	15 ans et plus	15-24 ans	25 ans et plus
Population	27.309.200	4.394.100	2.291.500
Main-d'oeuvre	18.368.700	2.867.900	15.500.800
Emploi	16.848.900	2.430.100	14.418.800
Emploi à temps plein	13.628.300	1.291.500	12.336.900
Emploi à temps partiel	3.220.500	1.138.600	2.081.900
Chômage	1.519.800	437.800	108.200
Inactifs	8.940.500	1.526.200	7.414.200
Taux de chômage	8.3%	15.3%	7%
Taux de participation	67.3%	65.3%	67.6%
Taux d'emploi	61.7%	55.3%	62.9%

Sources: Statistics Canada, LFS Microdata and Historical Review



© REUTERS

## Changement dans le système de syndicalisation

Ces dernières années, le CTC a vu son taux de syndicalisation augmenter progressivement. Il est de 20% de la main-d'œuvre au niveau national, avec des pics à plus de 35% dans certaines provinces comme le Manitoba. Selon Erin Harrison-Taylor, cette augmentation est due à un changement de stratégie. Les organisations syndicales ont dû faire face à une crise industrielle sans précédent et de nombreuses usines au sein desquelles le taux de syndicalisation était très élevé ont été délocalisées dans l'hémisphère sud. Le CTC a dû faire face à ce phénomène et syndicalise aujourd'hui dans d'autres secteurs, comme celui des services, fréquentés en grande partie par les jeunes. Les services publics sont un autre grand secteur d'activité syndicale. Le dialogue est essentiel dans le recrutement. Les jeunes affiliés parlent à d'autres jeunes sur leur lieu de travail et leur expliquent les bénéfices d'être syndiqué, la lutte des syndicats pour augmenter les salaires minima, l'amélioration des législations concernant la santé et la sécurité. Erin Harrison-Taylor insiste: *«les organisations syndicales ne travaillent pas seulement pour leurs membres; les luttes syndicales et les résultats obtenus profitent à tous les travailleurs.»*

En Amérique du Nord, le fait de travailler dans un lieu syndiqué offre des avantages non négligeables. La première grosse différence se situe au niveau salarial: les salaires sont généralement plus élevés quand les syndicats sont présents dans l'entreprise. L'accès à la pension est aussi facilité, sans compter d'autres avantages non liés au salaire. Malgré tous ces avantages, les syndicats continuent d'avoir mauvaise presse au Canada. La plupart des grands groupes de presse sont aux mains de multinationales nord-américaines qui n'hésitent pas à publier des articles qui discréditent les organisations syndicales. De plus, les jeunes étudiants ou universitaires sont généralement très peu informés des réalités syndicales. C'est la raison pour laquelle les organisations syndicales organisent également des campagnes de sensibilisation dans les universités.

## Objectif majeur pour les jeunes: améliorer le Régime de pensions du Canada

Une des campagnes principales menées par le CTC concerne l'amélioration du Régime de pensions du Canada (RPC). La proposition de l'organisation syndicale est claire: doubler graduellement les prestations futures du RPC. Une légère majoration des cotisations aujourd'hui assurerait des milliers de dollars de prestations supplémentaires par année aux travailleurs et travailleuses de demain. Cette campagne est vivement critiquée par bon nombre de groupes d'intérêts spéciaux dont certains affirment que le RPC n'existera plus quand les jeunes d'aujourd'hui prendront leur retraite. Selon le CTC, ces affirmations sont totalement fausses, le RPC est fiable. Il garantit de verser des prestations pour au moins les 75 prochaines années. Le danger, estime l'organisation syndicale, réside plutôt dans le fait que le tiers des travailleurs de 24 à 64 ans n'a aucune épargne retraite et risque de se retrouver en grande difficulté. Il est donc essentiel de les aider à épargner suffisamment. Selon le plan syndical, en doublant les prestations futures du RPC, on augmente considérablement les chances de recevoir des prestations plus élevées au moment de la retraite. Un exemple: un jeune travailleur de 28 ans qui travaillerait à temps plein jusqu'à sa retraite, soit 37 années de cotisations à taux plein, recevrait

une pension du RPC d'environ 1772 dollars canadiens par mois. Sans le plan proposé par le mouvement syndical, ce même travailleur ne recevrait que 886 dollars canadiens par mois.

## **Campagne sur l'âge minimum**

Aussi improbable que cela puisse paraître, le Canada est l'un des 26 pays qui n'a pas encore ratifié la Convention 138 de l'OIT relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi, tout comme l'Iran, l'Inde ou encore le Myanmar, ce qui ouvre la porte au travail des enfants. Intolérable pour le mouvement syndical, le CTC a lancé une campagne sur l'âge minimum. Aujourd'hui encore, des millions de Canadiens ignorent cette réalité. La campagne vise à identifier les faiblesses des lois canadiennes concernant l'âge minimum et à demander que le Canada ratifie la Convention 138. La campagne est menée par des jeunes membres d'organisations syndicales en collaboration avec des partenaires sociaux, des groupes d'étudiants et des organisations de la société civile avec le slogan «les Canadiens contre le travail des enfants». L'objectif principal de la campagne est d'assurer que chaque gouvernement provincial et territorial accepte de modifier les lois du travail pour refléter les principes contenus dans la Convention 138 en qui concerne l'âge minimum à l'emploi. Une fois cet objectif atteint, il adviendra au gouvernement provincial et territorial de tracer le chemin pour permettre au gouvernement fédéral de ratifier la Convention et, surtout, de prendre toutes les mesures nécessaires pour sa mise en application.

À l'heure actuelle, les lois sur l'âge minimum, qu'elles soient fédérales, provinciales ou territoriales, vont à l'encontre de la Convention 138. En Colombie-Britannique ou en Alberta, elles ont même été affaiblies, ramenant l'âge minimum d'admission à l'emploi à 12 ans. La Convention indique que l'âge de l'emploi ne doit pas être inférieur à l'âge de fréquentation scolaire obligatoire et ne doit, en aucun cas, être moins de 15 ans. On constate aussi une hausse du taux de blessures des jeunes travailleurs et la non-connaissance de leurs droits liés au travail. Cette campagne vise non seulement l'abolition du travail des enfants, mais elle tente aussi de placer cette problématique au centre du débat public, que ce soit au niveau fédéral ou international.

## **La transition entre l'école et le monde du travail**

Parmi les grandes difficultés auxquelles sont confrontées les organisations syndicales, le manque d'information ou la désinformation des jeunes élèves et étudiants canadiens concernant les syndicats sont l'un des plus criants. *«La plupart du temps, les gens pensent que les syndicats protègent des travailleurs fainéants et que ça leur coûte de l'argent, particulièrement dans le secteur public»* explique Georgianna Bates, membre du Canadian Office and Professional Employees (COPE 378), basé à Vancouver en Colombie-Britannique. *«Grâce aux actions des syndicats, ils bénéficient d'un certain nombre d'avantages, comme par exemple la semaine de 5 jours, qu'ils soient membres du syndicat ou non. Pour contrer cette difficulté, nous organisons des séances d'information sur le monde du travail dans les écoles, collèges et universités.»* La plupart du temps, les étudiants sont déjà confrontés au monde du travail. Nombreux sont ceux qui travaillent pour payer une partie de leurs études ou tout simplement pour gagner de l'argent de poche. *«Le coût des études augmente sans cesse»* poursuit Georgianna Bates, *«ces étudiants ne connaissent par leurs droits, comme celui du salaire minimum par exemple.»*





© REUTERS

*Il est essentiel que nous les informions. Non seulement pour le travail qu'ils effectuent en tant qu'étudiants, mais aussi pour qu'ils soient mieux armés quand ils se lanceront dans le monde du travail après leurs études.»* D'autres obstacles se dressent face aux organisations syndicales: le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, très à droite en majorité, privatisent de plus en plus les services publics. Georgianna Bates travaille pour Transit, une entreprise autrefois publique qui est aujourd'hui privatisée. Si cette entreprise bénéficie encore de sub-sides publics, son objectif principal est de faire le maximum de bénéfices. Cette approche a un effet direct sur les travailleurs, les jeunes en particulier, et sur leur salaires.

Pour Stephen Von Sychowski, également membre du COPE 378, les syndicats offrent non seulement des perspectives intéressantes pour les jeunes dans leur travail, mais ils favorisent les échanges avec des jeunes d'autres pays. *«Je suis membre d'un syndicat parce que l'entreprise pour laquelle je travaille est syndiquée»* explique-t-il. *«Si votre lieu de travail est syndiqué, vous êtes automatiquement appelé à être membre d'une organisation syndicale. Je n'ai pas choisi cette compagnie par hasard. Je savais qu'en étant syndiqué, j'aurais plus de protection et un salaire plus élevé. Cela a clairement influencé mon choix.»* En outre, Georgianna et Stephen ont eu la chance de participer au festival mondial de la jeunesse et des étudiants en Afrique du Sud. Là, ils ont pu échanger leurs expériences avec des jeunes syndicalistes issus de 16 pays différents. *«Nous nous sentons liés avec les travailleurs d'autres pays. Cet aspect international est essentiel à nos yeux. Notre syndicat, par exemple, est très impliqué dans une campagne de solidarité internationale avec des mineurs mexicains. Dans de nombreux pays, les syndicats indépendants sont sous pression et victimes de violations. Les échanges internationaux nous en font prendre conscience.»*

## Le programme «Vivant après cinq heures» (Alive after five)

La Fédération du travail de Colombie-Britannique (BC Federation of Labour) a mis sur pied un programme visant à sensibiliser les jeunes sur le concept de sécurité et santé au travail. Depuis son lancement en 2003, plus de 66.000 élèves d'écoles secondaires et jeunes travailleurs, dans plus de 75 communautés à travers les différentes régions de la province, ont pu suivre le programme qui se développe en quatre points principaux:

- ▶ Connaître ses droits et ses responsabilités sur le lieu de travail
- ▶ Reconnaissance des dangers
- ▶ Comment bien signaler des blessures éventuelles?
- ▶ Quelles protections sont garanties par la loi?

Les animateurs du programme «vivant après cinq heures» sont des jeunes travailleurs âgés en moyenne entre 21 et 30 ans.

Pour plus d'information: <http://www.healthandsafetybc.ca/young-workers>

## L'utilisation des réseaux sociaux dans le recrutement

De nombreux jeunes sont prêts à se battre pour des idéaux mais ont besoin de points d'accroche. *«Ils sont sensibilisés par les causes sociales, environnementales, veulent se battre contre les inégalités, mais ne savent pas toujours vers qui se tourner»* explique Trevor Davies, du Canadian Union of Public Employees (CUPE), l'organisation syndicale la plus importante en termes de membres. *«Les syndicats peuvent leur apporter des réponses. Et pas seulement en termes d'amélioration des conditions de travail mais également sur d'autres problématiques auxquelles ils sont attachés.»* L'importance des réseaux sociaux dans la vie des jeunes est aujourd'hui une réalité bien comprise par les syndicats. C'est par ce biais qu'ils peuvent communiquer avec eux, que ce soit pour des campagnes, de l'information ou du recrutement. Il n'est pas rare que les syndicats organisent des événements dit «sociaux» via Facebook ou Twitter, pour ne citer que les réseaux sociaux les plus populaires, et ça marche. *«Via Facebook, vous retombez sur des amis que vous n'avez plus vus depuis longtemps.»* continue Trevor Davies. *«Vous pouvez leur parler de vos actions et ainsi de suite, on peut faire passer énormément de messages à un maximum de personnes, en un temps record.»* Pour le jeune syndicaliste, il est essentiel que les gens comprennent que les syndicats sont un élément essentiel de la démocratie, qu'en y adhérant on obtient une voix et que c'est sans aucun doute «une opportunité incroyable pour changer le monde».



© REUTERS

## Les jeunes dans l'industrie alimentaire, «du champ à la table»

L'UFCW (United Food and Commercial Workers Canada) est une organisation syndicale impliquée dans tous les secteurs de l'industrie alimentaire, qu'il s'agisse des travailleurs agricoles, de ceux qui travaillent dans la transformation des aliments, dans les entrepôts, dans les magasins, «du champ à la table». «*Dans cette industrie, on peut commencer à travailler très jeune, à 15 ou 16 ans*» explique Enver Harbans, délégué national de l'UFCW et membre du groupe de travail des jeunes travailleuses et travailleurs du CTC. «*C'est la raison pour laquelle près de 40% de nos membres sont des jeunes travailleurs. C'est un secteur dangereux, travailler pour assurer la sécurité et la santé au travail de tous est une de nos missions.*» Pour Harbans, la force du mouvement syndical dans ce secteur, c'est la diversité et la jeunesse de ces membres. La difficulté, par contre, vient parfois des échanges entre une base très jeune et une direction plus âgée. Autre problématique à laquelle les syndicats de ce secteur sont confrontés: les campagnes antisyndicales menées par une certaine classe politique agressive aidée par des entreprises multinationales peu scrupuleuses. La crise a aussi eu des conséquences désastreuses pour l'industrie alimentaire. L'augmentation du baril de pétrole a eu un impact direct sur les prix des marchandises, en raison de l'augmentation des frais de transport. «*L'industrie alimentaire est basée sur les habitudes de consommation*» poursuit Enver Harbans. «*Si les gens achètent moins parce que les marchandises sont plus chères, l'employeur va avoir tendance à réduire ces coûts, et cela passera inévitablement par la suppression d'emplois. Comme d'habitude, les jeunes seront les premiers dehors.*»



© REUTERS

Un nouveau phénomène se développe au Canada concernant les travailleurs migrants. Plutôt que d'employer des migrants ayant obtenu la nationalité canadienne, les politiques migratoires poussent les entreprises à engager des travailleurs migrants à l'étranger. En 2010, plus de 250.000 migrants «temporaires» sont venus travailler au Canada, un record dans l'histoire de ce pays. La majorité d'entre eux sont des saisonniers qui travaillent dans les champs. *«Les contrats sous lesquels ces travailleurs migrants sont engagés permettent au gouvernement et aux employeurs de les exploiter beaucoup plus facilement que s'ils étaient protégés par la nationalité canadienne»* raconte Pablo Godoy, représentant national de l'UFCW et expert sur la question des travailleurs migrants. En général, les contrats de ces travailleurs saisonniers stipulent qu'ils doivent effectuer des semaines de 60 heures. Or, il n'est pas rare que leurs semaines de travail atteignent 90 heures, sans paiement des heures supplémentaires. *«Ils ont rarement accès à des systèmes d'assurance maladie et ne connaissent pas leurs droits en raison de la barrière de la langue»* poursuit Pablo Godoy. Plus de 35% de ces travailleurs ont moins de 30 ans et viennent principalement d'Amérique latine et des Caraïbes (Mexique, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Trinité-et-Tobago, ...). Les travailleurs migrants sont parmi les travailleurs les plus vulnérables et la peur de perdre leur emploi les tenaille. Dans la plupart des cas, ils doivent payer eux-mêmes leur voyage retour dans leur pays, et récolter l'argent nécessaire peut prendre plusieurs mois. Les personnes qui perdent leur emploi sont inscrites sur les listes noires du programme et ne peuvent plus se représenter dans une autre entreprise. *«Nous organisons des centres d'assistance pour les migrants. L'année dernière, nous avons reçu près de 39.000 plaintes concernant différents abus, des demandes pour de la protection médicale, etc.»* Pour l'UFCW, l'accès à ces centres est un premier pas, même s'il reste énormément de travail à faire. *«Nous avons réussi à organiser près de 10.000 travailleurs migrants»* se réjouit Pablo. *«Grâce à ce travail, nous avons pu renégocier leur contrat avec leurs employeurs et ils ont une protection légale sur leur lieu de travail.»*

# Québec

## La précarité au Québec

Le rapport des jeunes avec les syndicats peut être complexe, notamment au Québec. Là aussi, la différence d'âge entre la direction et les jeunes peut créer un fossé pas forcément évident à combler. La génération à la tête des organisations syndicales a grandi avec le baby-boom qui a caractérisé le Québec. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il n'était pas rare à l'époque de faire toute sa carrière dans la même entreprise, ce qui paraît impensable pour les jeunes en 2011. La précarité s'est installée peu à peu. *«Quand on parle de précarité»* explique Atim León, conseiller syndical à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), *«on ne parle pas forcément d'absence d'emploi, mais plutôt de travailleurs pauvres. Et pas toujours forcément en fonction du salaire.»* Aujourd'hui, beaucoup de jeunes prennent pour acquis qu'ils devront changer 15 fois de travail pendant leur carrière professionnelle. Pourquoi, dès lors, se battre pour améliorer les conditions de travail? Ils se caractérisent par un discours plus individualiste, très loin du sentiment de solidarité. *«Montréal est la capitale des jeux vidéo»* poursuit Atim León. *«De nombreuses start-up se créent autour de cette industrie. Cela attire de nombreux jeunes qui sont prêts à lâcher leurs études, pour s'engager dans ces petites PME. On les attire avec des bureaux modernes, des gadgets, mais quand l'entreprise fait faillite quelques mois plus tard, la réalité les rattrape.»*

Le secteur des jeux vidéo est précaire, la main-d'œuvre doit être flexible et la stabilité est loin d'être de mise. Ce n'est évidemment pas le seul secteur à souffrir de la crise. Au Québec comme ailleurs, les jeunes sont les premiers à en pâtir. Avec l'émergence de ces emplois tem-



© REUTERS

poraires, c'est leur avenir qui est mis en péril puisque dans la plupart des cas, ces contrats de travail ne comprennent pas de plan de retraite. *«Au sein de la FTQ, nous avons environ 30% de jeunes de moins de 35 ans. Nous n'avons pas vraiment de campagne de recrutement puisqu'ici le syndicat est lié à l'entreprise. Le travail se fait à l'intérieur. Quand on parle avec eux, quand on prend le temps de leur expliquer, il est évident que les jeunes préfèrent un travail où les organisations syndicales sont présentes et avec de meilleures conditions de travail.»* Jean-Thomas Courchesne, jeune professeur d'anglais de 28 ans et membre du Comité des jeunes de la CSN (Confédération des syndicats nationaux), revient sur le travail précaire. *«Le travail atypique (précaire, situation de travail à temps partiel, sans possibilité de carrière, temporaire, autonome à compte propre, ou en cumul d'emplois) a doublé en dix ans. Aujourd'hui, plus de 30% du travail au Québec est atypique. Les patrons vous diront que les jeunes veulent plus de flexibilité, mais la réalité, c'est qu'on s'éloigne de la sécurité de l'emploi. De plus en plus de jeunes deviennent fatalistes. Le syndicat se doit d'être le lien entre les jeunes et la société.»* Pour Jean-Thomas, les choses évoluent favorablement au sein des organisations syndicales. Avec plus de 25% des membres ayant moins de 30 ans à la CSN, les jeunes se sentent plus entendus par leur direction.

## **Une journée de réflexion**

En novembre 2010, la CSN a organisé, conjointement avec plusieurs organisations syndicales dont la FTQ, une journée de réflexion sur les jeunes et le syndicalisme. Pour le Comité des jeunes de la CSN, cet événement, premier du genre, c'est à souligner, a permis de soulever plusieurs points et pistes d'action qui tiennent à cœur les jeunes Québécois. Les jeunes militants et militantes ont la volonté d'être des acteurs engagés dans leurs organisations syndicales, même s'ils n'hésitent pas à pointer du doigt certains problèmes et à demander des changements. Les jeunes ayant participé à cette journée ont exprimé en priorité leur volonté de voir plus de jeunes impliqués aux divers échelons des organisations syndicales. Dès lors, des stratégies doivent être développées afin de favoriser cette implication. L'amélioration de la communication a été aussi débattue, de façon à améliorer la pénétration du point de vue syndical au sein de la société mais également à l'intérieur du mouvement syndical. Enfin, pour s'assurer que tous les membres des organisations syndicales aient accès à l'information, il convient d'investir sans relâche dans des nouveaux lieux d'expression comme les médias sociaux, très populaires chez les jeunes, d'assurer des contacts humains directs et de travailler à la sensibilisation des jeunes.

## **La formation Soleil**

Depuis plus de 20 ans, la CSN, avec son Comité des jeunes, organise tous les étés la formation Soleil. Cette formation permet à des militantes et des militants syndicaux de suivre une session d'initiation au syndicalisme dans un cadre de vacances en plein air. Cette formation s'adresse à tous les jeunes de moins de 30 ans de la CSN qui ont peu ou pas d'expérience syndicale. La formation a pour but de les sensibiliser à l'importance du militantisme et de l'action syndicale. *«Tous les membres du Comité des jeunes de la CSN donnent des cours lors de la formation Soleil»* explique Marisol Durand, du syndicat des employés du Centre de santé et services sociaux de Saint-Jérôme et membre du Comité des jeunes. *«Il est essentiel que nous soyons*

*à l'écoute des militants, cette formation nous en donne l'opportunité. Dans le milieu hospitalier où je travaille, beaucoup de jeunes sont à temps partiel. Grâce aux syndicats, ils apprennent à mieux connaître leurs droits.»*

Même son de cloche pour Alexandre Roy, jeune président du syndicat STT de Papier Couché d'Atlantic, affilié à la Fédération de l'industrie manufacturière. *«Le Comité des jeunes est une vraie courroie de transmission. Qui mieux que des jeunes pour parler aux jeunes. Nous sommes leurs ambassadeurs. Année après année, nous avons l'impression d'être plus entendus.»*

Le travail précaire, au Canada comme ailleurs, est devenu une réalité pour un grand nombre de personnes, et tout particulièrement les jeunes. De nouvelles formes d'exploitation sont le lot quotidien de ces jeunes, qui n'ont finalement connu que ça: travail à temps partiel, à domicile, travail pour des agences de placement, ... Ils sont nombreux à être désabusés et fatalistes. Les organisations syndicales, conscientes de cette réalité, se remettent en question et donnent plus de place aux jeunes dans leurs instances. C'est avec un mouvement syndical fort et uni, passant le cap de la relève syndicale, que les travailleurs seront mieux défendus dans un monde du travail de plus en plus agressif.



**CSI**

5 Bd du Roi Albert II, Bte 1, 1210-Bruxelles, Belgique

tél: +32 2 2240211, télécopie: +32 2 2015815

Courriel: [info@ituc-csi.org](mailto:info@ituc-csi.org) • Site web: <http://www.ituc-csi.org>